



**FFPJP -COMITE DEPARTEMENTAL DE PETANQUE DE VENDEE**  
**COMPTE RENDU DE LA 57<sup>ème</sup> ASSEMBLEE GENERALE**  
**AUX HERBIERS**  
**Le 26 Novembre 2016**  
**LYCEE JEAN XXIII**

Le contrôle qui vient d'être effectué par les Présidents de District fait apparaître que le quorum est largement atteint.

**Présents** : 55 clubs

**Absent** : aucun

Les pouvoirs :

- Mme Nicole DUMONT, Présidente de Charzais, donne pouvoir à Christian GRELARD
- M. Loïc GOURAUD, Président de Mortagne, donne pouvoir à Michel FORTIN
- M. Patrice ARNAUD, Président de Coëx, donne pouvoir à M. Walter POTEREAU
- M. Thierry DERNONCOURT, Président de la Pét.Sablaise, donne pouvoir à Marcel RACLET

\*\*\*\*\*

**Le Président déclare ouverte la 57<sup>ème</sup> Assemblée Générale du Comité de Pétanque de Vendée, le quorum étant atteint.**

La parole est donnée à Jean-Noël MATHE, Président des Herbiers Pétanque qui souhaite la bienvenue à l'assistance.  
Le président remercie son hôte. Il étend ses remerciements à la municipalité des Herbiers qui nous accueille aujourd'hui.  
Il salue ensuite les personnalités présentes

En ce début d'AG, je voudrais particulièrement remercier les personnalités présentes, à savoir :

- M. GUIGNARD Jean-Philippe, Président du CDOS.
- M. BOUANCHEAU Patrice, Adjoint au Maire des Herbiers chargé des sports.

Les personnalités invitées et excusées :

- M.AUVINET Yves, président du Conseil Départemental
- Mme BESSE Véronique, Députée Maire.
- Daniel BRUAND, Président de la Ligue Pays de la Loire Pétanque

Comme il est de tradition, Le Président demande d'observer une minute de silence en hommage à tous ceux qui nous ont quittés en 2016 avec une pensée très forte pour notre Vice Président Allain CHADEAU.  
Il rappelle ensuite l'ordre du jour.

I – ALLOCATION DU PRESIDENT DEPARTEMENTAL :

Voir brochure page 1

II – APPROBATION DU COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE 2015

Vote : oui à l'unanimité

III – RAPPORT D'ACTIVITES DU COMITE DE VENDEE

Le rapport d'activité est présenté par Gabriel LABROUSSE, Secrétaire Général.

Présentation du rapport d'activité, voir brochure pages 2 à 5

A noter, la réalisation par Alice BRANDI de deux films, qui ont permis une animation dynamique remplaçant l'énumération répétitive de nos champions de Vendée, de Ligue et de nos participants aux championnats de France

**Le rapport moral est adopté à l'unanimité.**

Le président remercie Gaby et Nathalie pour le lourd travail effectué et Alice pour ses talents de réalisatrice.

#### IV – RAPPORT FINANCIER DU COMITE DE VENDEE

---

Présenté par Francis JOLY.

Rapport financier (brochure pages 6-7)

Bilan (brochure page 8)

Compte de résultat (brochure page 9)

Prise de parole des vérificateurs aux comptes : Mme PORTEAU Hélène et M.CHAIGNEAU Jean-Pierre (Mouilleron-en Pareds) qui approuvent les comptes et appellent au vote positif du rapport financier.

**Le rapport financier est adopté à l'unanimité.**

Remerciements aux Trésoriers et aux Vérificateurs aux comptes.

#### V-MISE EN PLACE DE LA COMMISSION DE SURVEILLANCE DES AFFAIRES ELECTORALES

---

Lionel FERRE, Georges GAREL et Claude GROUSSIN se mettent en place. Les bulletins ont été distribués dès l'arrivée des Présidents ou de leurs représentants. La seule liste en présence est présentée. Le vote peut débuter.

PAUSE
-------

#### VI- RESULTATS DES ELECTIONS

---

La liste proposée au Suffrage obtient

138 voix pour

12 bulletins nuls. La liste entière est élue

Selon l'Article 19 des statuts, la tête de liste, Jean-Pierre BURY, est élue Président pour la mandature 2016-2020.

#### VII- MISE A JOUR DU REGLEMENT INTERIEUR ET ANNEXES

---

Présentation du règlement intérieur et annexe par Francis JOLY.

Le Président informe que le présent règlement sera amené à évoluer durant l'année 2017 qui est une première année de mandature. Un débat s'engage sur quelques points, toutes les réponses sont données. Le vote est favorable à l'unanimité.

#### VIII- PRESENTATION DU BUDGET 2017

---

Présentation du budget par Francis JOLY. Voir Brochure page 10

**LE BUDGET PREVISIONNEL EST ADOPTE A L'UNANIMITE**

**Le trésorier passe au vote des tarifs pour 2017**

Les nouveaux tarifs sont adoptés à l'unanimité

*Le Président remercie les trésoriers pour le travail accompli.*

#### IX – PAROLE AUX COMMISSIONS

---

Voir brochure de la page 12 à 20.

#### X – REMISES DES RECOMPENSES

---

De nombreux jeunes sont récompensés pour leur excellente saison.

Le Challenge GUYOT est remis à la Pétanque sablaise. Le 2<sup>ème</sup> est Dompierre Sport Pétanque et le troisième le club de la Pétanque Challandaise, le classement complet figure sur la page 20 de la brochure.

**Nous procédons à la remise des récompenses, lecture des récipiendaires des diplômes d'honneur du comité de Vendée et des diplômes d'honneur de la FFPJP. Remettons les médailles de Bronze, d'Argent et d'Or.**

**Médailles et Diplômes :** Voir brochure page 21.

## XII– QUESTIONS DIVERSES

---

Le Président en termine avec le traitement des questions diverses :

Tout d'abord Pierre GEFFROY, président de la pétanque islaïse :

### Question 1

Actuellement nous utilisons le calcul des indemnités avec la feuille Excel qui était diffusée sur le site du comité. L'utilisation du logiciel pour le calcul des indemnités serait homogène dans la décision d'utiliser maintenant celui-ci par défaut pour gérer les concours. Il faut simplement l'expliquer aux joueurs et c'est notre rôle. A terme cela simplifiera les choses et surtout nous serons en phase avec le règlement FFPJP. Il est utilisé dans les autres départements.

En 2017 cela serait bien, au plus tard en 2018.

### Réponse 1

Il s'agit d'une question tout à fait délicate. Je vais laisser Gabriel LABROUSSE vous expliquer les différences entre notre système actuel et celui prôné par la FFPJP.

Après l'explication du Secrétaire Général, un large débat s'instaure. Il se termine par une demande des Présidents de club d'effectuer un sondage auprès de leurs licenciés pour connaître leurs avis. Les résultats de ce sondage devront être fournis par les Présidents de Clubs à la Réunion de District du 10.02.2017.

### Question 2

Nous avons essayé à plusieurs reprises d'avoir des arbitres dans le club de l'île d'Yeu, cela s'est toujours avéré compliqué pour les départs et retours des arbitres. Soit tôt le matin, voir la veille pour n'arbitrer que l'après midi, et rentrer le lundi matin car plus de bateau le soir pour rentrer. Nous sommes doublement pénalisées, par l'amende de pénalité de 70€ et les frais d'arbitrage qui ne sont pas remboursés. Par exemple, cette année les frais se sont montés à 224,40€ + 18 € de parking. Le nombre de compétiteurs ayant exigé 3 arbitres. 97 triplettes et 37 doublettes féminines. Cette double peine est elle normale ?

### Réponse 2

La double peine existe malheureusement pour tous les clubs concernés. Nous connaissons la spécificité de l'aspect insulaire de l'île d'Yeu. Tout d'abord la Pétanque Islaïse ne programme qu'un concours ce que nous comprenons. Nous avons toujours été compréhensifs avec la Pétanque Islaïse lui rétrocédant la subvention du Conseil Départemental depuis de nombreuses années, chose qui n'était pas faite par certains comités départementaux d'autres disciplines.

Ensuite, Michel MORTIER, Secrétaire de la Pétanque Chantonnaïsiennne

### Question 3

Voilà la seule question de la pétanque chantonnaïsiennne : pourquoi une équipe de la pétanque chantonnaïsiennne n'a pas été inscrite au championnat triplète promotion, alors que l'erreur a été reconnue par le comité et que les délais permettaient de refaire le tirage. Surtout que la dernière poule n'avait que trois équipes.

### Réponse 3

C'est vrai que le 2<sup>ème</sup> envoi n'a pas été pris en compte. Ceci dit, ces 2<sup>ème</sup> voire 3<sup>ème</sup> envois sont beaucoup trop fréquents et peuvent conduire à la situation rencontrée par Chantonnay. En outre, on ne refait pas un tirage même s'il y a une poule de 3. Je rappelle que l'erreur est humaine et précise que notre Secrétaire Général est intervenu personnellement auprès des joueurs concernés pour leur expliquer la situation.

Le Président remercie les membres de l'équipe 2012-2016 et souhaite bon courage à la nouvelle équipe.

Nos travaux étant terminés, il prononce la clôture de cette 56<sup>ème</sup> Assemblée Générale 2016 et donne rendez vous pour la prochaine Assemblée Générale qui aura lieu à Mervent le 25 Novembre 2017.

Merci de votre participation active.

Bon retour à tous, à bientôt sur les terrains et bonnes fêtes de fin d'année à toutes et à tous.

**Le Secrétaire Général**

Gabriel LABROUSSE



**Le Président du Comité de Vendée**

Jean-Pierre BURY

